

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 09 MARS 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 09 mars 2020, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Benoit Roy, les conseillers suivants :

Vacant	siège 1
Karine Montminy	siège 2
Marcel Blouin	siège 3
Lyse Chatelois	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Marc Fontaine	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2020-03-47

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 19 «Varia» ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal du 10 février 2020;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Inspecteur en bâtiment et en environnement;**
6. **CDSM;**
7. **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)**
10. **Fauchage des abords routier ;**
11. **Mise en commun des matières résiduelles:**
12. **Assemblée générale annuelle Acti-Sport ;**
13. **Demande locale pour la SQ ;**
14. **Internet âge d'or;**
15. **Égout pluvial;**
16. **Adjointe administrative;**
17. **Paiement des comptes :**
 - 17.1 **Comptes payés**
 - 17.2 **Comptes à payer.**
18. **Bordereau de correspondance;**

19. **Rapports :**
 - 19.1 **Maire;**
 - 19.2 **Conseillers;**
 - 19.3 **Directrice générale;**
20. **Varia;**
21. **Période de questions réservée au public;**
22. **Évaluation de la rencontre;**
23. **Levée de la séance.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2020**

Résolution 2020-03-48

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 10 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

- Un citoyen se renseigne sur la possibilité que la municipalité reprenne l'église.

5. **INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier n'a été présenté au Conseil municipal.

6. **CDSM**

ATTENDU QUE la prochaine brochure de la Corporation touristique régionale de Coaticook sera renouveler pour les années 2020 et 2021;

ATTENDU QUE l'agente de développement touristique, Madame Julie Sage, a fait parvenir les différentes options pour la brochure touristique de Coaticook;

Résolution 2020-03-49

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine

Que la municipalité de Saint-Malo accepte l'option suivante pour les années 2020 et 2021;

- ✓ Positionnement de la carte de notre municipalité dans la brochure au coût de 1500 \$ plus les taxes applicables

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière signera pour et au nom de la municipalité de Saint-Malo le contrat pour les années 2020 et 2021 avec la Corporation touristique régionale de Coaticook pour la brochure touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 218 687 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Résolution 2020-03-50

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. FAUCHAGE DES ABORDS ROUTIERS

ATTENDU QUE les abords routiers doivent être fauchés pour aider à la visibilité;

ATTENDU QUE les abords routiers ne nécessitent pas d'être fauchés complètement à chaque année;

ATTENDU QUE monsieur François Duquette a remis une soumission de 48,00 \$ du kilomètre plus taxes, fauchage bilatéral pour environ 57.28 kilomètres.

Résolution 2020-03-51

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter le prix demandé par Monsieur François Duquette de 48,00 \$ du kilomètre plus taxes, fauchage bilatéral pour environ 57.28 kilomètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. MISE EN COMMUN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE la municipalité obtient très peu de soumission pour les contrats de collecte des déchets et des matières compostables;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook gère actuellement les contrats des matières recyclage pour l'ensemble des petites municipalités de la MRC;

ATTENDU QUE que la gestion des plaintes est complexe étant donné les responsabilités partagées entre la municipalité (déchet et compost) et la MRC (recyclage);

ATTENDU QUE l'augmentation constante et importante des coûts de collecte des matières résiduelles;

ATTENDU QUE les objectifs de récupération et de réduction des déchets présentés dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Coaticook;

ATTENDU QUE la recommandation du comité Milieu naturel et Environnement de la MRC de Coaticook d'uniformiser les fréquences de collectes selon le modèle suivant afin d'obtenir de meilleurs prix et d'atteindre les objectifs de récupération;

- Collectes des déchets : 1 fois au 4 semaines (13 collectes par année)
- Collecte de matière compostables : 1 fois au 2 semaines l'été; 1 fois au 4 semaines l'hiver (20 collectes/an)

ATTENDU QUE la recommandation du comité Milieu naturel et Environnement de la MRC de Coaticook d'uniformiser le mode de collecte mécanisée des déchets (avec des bacs roulants)

Résolution 2020-03-52

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

De signifier à la MRC son intention de participer à l'appel d'offres commun pour la collecte des déchets et des matières compostables, à compter de la date de la fin de son contrat, soit le 1^{er} janvier 2020, et selon la fréquence suivante :

- Collectes de déchets : 1 fois 4 semaines (13 collectes par année)
- Collecte de gros rebut : 1 fois par année
- Collecte des matières compostables : 1 fois au 2 semaines l'été sauf juillet et août une collecte par semaine et au 4 semaines l'hiver (22 collectes/an)

Que la Municipalité se réserve le droit de se retirer du groupe, avant l'adjudication du contrat par la MRC.

De confier le mandat à la MRC d'agir à titre de délégué pour le lancement d'un appel d'offres public, pour l'octroi éventuel d'un contrat de collecte des matières résiduelles, dans le respect des règles d'adjudication de contrat applicables;

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et aux autres municipalités locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ACTI-SPORT

ATTENDU QU' Acti-Sports de la MRC de Coaticook tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi, 21 février 2019 à compter de 18 h 30 à la salle Wallace de la MRC de Coaticook;

ATTENDU QUE la Municipalité doit identifier un représentant afin d'y exercer un droit de parole et de vote lors de l'AGA

Résolution 2020-03-53

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy,
appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

De déléguer Monsieur Marcel Blouin afin de représenter la Municipalité lors de l'AGA qui se tiendra le 26 mars 2020 et d'y exercer un droit de vote au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. DEMANDE LOCALE POUR LA SQ

ATTENDU QUE la Municipalité achemine à chaque année une demande à la Sureté du Québec concernant leur présence et leur surveillance dans notre milieu de vie;

Résolution 2020-03-54

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par la conseillère Karine Montminy,

De demander à la Sureté du Québec;

- ✓ Présence plus fréquente dans la municipalité (visité du parrain) notamment, lors d'activités socio-culturelles, sportives et de loisirs, et ce afin de permettre aux jeunes du village de rencontrer les policiers, de s'informer sur leur travail et d'avoir accès à une auto-patrouille (particulièrement lors de la fête des citoyens et le tournoi à Ti-Père) la municipalité communiquera directement avec son parrain afin de lui faire connaître les dates des événements important;
- ✓ Surveillance de l'arrêt obligatoire à l'intersection de la route 253, route 253 Sud, rue Principale et chemin Auckland à certaines périodes de la journée;
- ✓ Surveillance de la vitesse sur la route 253 et 253 sud;
- ✓ Présence policière des événements culturels et de loisirs;
- ✓ Surveillance des VTT dans les rangs (principalement conduits par des jeunes)
- ✓ Information et sensibilisation des élèves de l'école sur les drogues, méfaits et conséquences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. INTERNET ÂGE D'OR

ATTENDU QUE l'internet à la salle de l'âge d'or est fourni en commandite par la compagnie XITTEL;

ATTENDU QUE depuis presque un an, l'internet ne fonctionne pas;

ATTENDU QUE plusieurs appels ont été faits à la compagnie;

ATTENDU QUE des techniciens se sont déplacés et qu'aucun problème n'a été résolu;

ATTENDU QU' une soumission a été demandée à la compagnie Câble Axion pour l'installation du réseau internet;

Résolution 2020-03-55

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter la soumission de la compagnie Câble Axion au montant de 54,95 \$ taxes non incluses pour l'installation du réseau internet à la salle de l'âge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. ÉGOUT PLUVIAL

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

14. ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE les heures d'ouverture du bureau municipal seront modifiées à partir du vendredi 13 mars 2020;

Résolution 2020-03-56

Il est proposé par le conseiller Lyse Chatelois,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter les nouvelles modifications d'heures d'ouverture du bureau municipal comme suit :

- ✓ Lundi au jeudi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 14 h 30
- ✓ Fermé le vendredi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. PAIEMENT DES COMPTES

14.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes d'un montant total de 25 855,77 \$ payés depuis le 10 février 2020;

Résolution 2020-03-57

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par la conseillère Marc Fontaine,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 25 855,77 \$ payés depuis le 10 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 Comptes à payer

ATTENDU QUE l'entente relative à la fourniture de services pour la protection contre les incendies avec Saint-Isidore-de-Clifton a été signée le 28 août 2008 à Saint-Malo et le 25 septembre 2008 à Saint-Isidore;

ATTENDU QUE cette entente a une durée d'un an rétroactivement au 1^{er} janvier 2008 et qu'elle se renouvellera automatiquement par période successive d'un (1) an;

ATTENDU QUE le paiement pour l'année 2019 est dû;

Résolution 2020-03-58

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

DE payer la partie de la quote-part de la Municipalité au montant de 17 071.77 \$ selon l'entente pour la fourniture des services de protection contre les incendies par la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue.

16.1 Demande de commandite

ATTENDU QU' une demande de commandite a été reçue pour un projet de soirée de vidéos de chasse amateur qui sera présenté à La Frontalière;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo pourrait être intéressée à commanditer parce que 90 % des séquences ont été tournées sur son territoire;

Résolution 2020-03-59

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

QUE la municipalité de Saint-Malo accepte de commanditer l'événement pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. RAPPORTS :

17.1 Maire

- Monsieur Benoit Roy parle de l'article 40.
- Il mentionne également que le CIARC a engagé son chargé de projet.
- Il remercie le conseil pour le souper du conseil 2020.

17.2 Conseillers

17.3 Directrice générale

Madame Édith Rouleau indique que les dates pour les prochaines élections seront le 26 avril 2020 pour le vote par anticipation et le 3 mai 2020 pour le scrutin

17.3.1 Bureau de poste

ATTENDU QUE madame Nancy Dion a été sélectionnée par la Société canadienne des postes comme maître de poste à Saint-Malo;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo a accepté de lui louer le local du bureau de poste, suite à sa demande;

Résolution 2020-03-60

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo accepte le bail de location d'un local à madame Nancy Dion pour le bureau de poste à l'hôtel de ville présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

D'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer le bail pour et au nom de la Municipalité et que ce dernier soit mis aux archives

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17.3.2 Entretien ménager

ATTENDU QUE Madame Manon Laperle, responsable de l'entretien ménager, demande une augmentation de salaire;

Résolution 2020-03-61

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller Karine Montminy,

QUE la rémunération de madame Manon Laperle soit augmentée conformément aux conditions déterminées par le conseil, et ce, à compter du 9 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17.3.3 Fleurs

ATTENDU QUE le frère de monsieur Sébastien Lejeune est décédé;

ATTENDU QUE des fleurs seront payées au nom de la municipalité de Saint-Malo pour le décès du frère de monsieur Sébastien Lejeune;

Résolution 2020-03-62

Il est proposé par le conseiller Lyse Chatelois,
appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

DE payer des fleurs au montant de 100,00 \$ taxes incluses pour le décès de monsieur Samuel Lejeune, frère de monsieur Sébastien Lejeune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18. **VARIA**

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

19. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question du public

20. **ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

21. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance.
Il est 21 h 05.

Benoit Roy, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière